

Etat Civil

Naissances :

Le 22 mai 2024: Marcel PLANQUE né à Fécamp de Damien PLANQUE et Céline BOUTEILLER

Le 22 juin 2024 : Léon MIANKOUIKILA né à Fécamp de Seth MIANKOUIKILA et Claire LEMONNIER

Le 25 juin 2024 : Lysandro COUDRÉ ELIOT de Dylan COUDRE et Sandy ELIOT.

Mariages :

Le 28 mars 2024: DAUBEUF Grégoire et FLORES PEDROZA Soni

Le 22 juin 2024: DAMBRY David et JOUGLET Céline

Décès :

Le 23 janvier 2024 : OLIVIER née LECONTE Geneviève décédée à Fécamp

Le 13 Février 2024 :LEGRAND Didier 6 côte Saint Thomas décédé à Fécamp

Le 20 mars 2024 :LARDANS Jean-Jacques 8 rue des eaux décédé à Fécamp

Le 4 mai 2024 : FOURÉ Michel 4 rue des eaux décédé à Fécamp

Le 26 avril 2024 : TELLE François 42 grande rue décédé à Fécamp

Le 21 mai 2024 : AUPERIN Michel 17 rue du grand pont décédé à Néville

Le 18 juin 2024 : LEDOUX née CORDONNIER Danièle 64 grande rue décédée à Néville



Retrouvez toutes ces informations sur Panneau Pocket

Et bientôt sur les pages Facebook et Instagram de notre commune



N°37

P'tit VITTFLEURAIS

CROSVILLE / LE HAMEL

VITTFLEUR ANIMATION

Le 14 Juillet

Fête Nationale

A PARTIR DE 17H00

Structures gonflables

A 18H30

Groupe Gratta 2

A 22H30

Groupe Corcovado

Retraite aux flambeaux

A 23h00

Feu d'artifice

Restauration sur place

PLACE DE LA MAIRIE

Le mot du Maire

Chères Vittefleuraises, Chers Vittefleuraux,

Voici votre nouveau petit vittefleuraux avec en pages intérieures, un retour sur les finances 2023 et les choix pour 2024. Vous retrouverez quelques explications sur le feu tricolore installé Grande Rue, la décision de l'enlèvement des conteneurs collectifs pour le ramassage des poubelles, le passage du cimetière en pelouse et les travaux en cours. Bien entendu, un petit mot pour le 14 juillet avec activités pour les enfants (structures gonflables, retraite aux flambeaux, concert, percussions dans les rues et le feu d'artifice au niveau du Château) organisé par la municipalité et le comité des fêtes. Ce même comité qui vient d'organiser la fête de la musique dans une bonne ambiance. Un grand merci aux bénévoles pour leur travail, leur bonne humeur jusqu'à tard dans la nuit, si de nouvelles têtes veulent se joindre à l'équipe, cela sera avec plaisir. Merci de demander les coordonnées à la mairie. Enfin dans le cadre des remerciements, je fais de même avec les élus de la municipalité et quelques volontaires qui sont venus spontanément, pour la bonne tenue des élections 2 dimanches consécutifs après celui des Européennes.

Dans cette société exprimant un ras le bol et de plus en plus individualiste, il est bon de vivre en campagne avec des valeurs de soutien, de bénévolat (je rappelle que seuls les adjoints et le maire sont indemnisés dans un conseil), de partage autour d'une manifestation avec les habitants discutant sur la place de la mairie autour d'une bière. Nos Politiques ne sont pas toujours exemplaires mais je compte sur vous pour leur montrer la bonne voie à suivre, celle de la sagesse et du pragmatisme souvent synonyme de ruralité au sens noble.

En attendant de vous rencontrer, je souhaite à chacun un bel été sous le soleil de Normandie et une bonne lecture.

Cordialement,

Franck Foiret

Rentrée septembre 2024 !

Ludo & Caux



Un nouveau lieu d'animations, d'échanges et de convivialité à Vittefleux !

Café littéraire, sessions de jeux (de plateau et jeux vidéo), lectures pour les enfants, ateliers de création, expositions, chasses au trésor et rallye...

Il sera également possible d'**emprunter gratuitement des livres** d'un **fonds renouvelé** pour tout âge !

Des **permanences** seront assurées par des bénévoles le **mercredi après-midi et le samedi matin** pour vous accueillir !

De plus, une **boîte à livres** sera mise en place à l'extérieur du bâtiment pour vous servir ou donner des livres.

Appel aux dons !

Nous recherchons en particulier des **ouvrages pour les enfants, pour la jeunesse**, bandes dessinées, mangas etc...

Mais aussi des jeux de plateau pour tous les âges !

Contactez-nous :

ludocauxvittefleux@gmail.com

Infos pratiques

Dans les locaux de l'ancienne Bibliothèque, au centre du village.

✦ **Rez-de-Chaussée** : Accueil à l'entrée et une pièce avec les livres pour adultes, café & thé.

✦ **1er étage** : Livres Jeunesse, bandes dessinées, mangas et jeux de plateau.

Bilan budgétaire

Le conseil municipal du 29 mars a adopté le compte administratif 2023 dont voici ci-dessous les grandes lignes :

Les dépenses d'un total de 531 730 € sont composées de :

- Frais de fonctionnement **119 100 €** pour : EDF, eau, téléphone, assurances, taxes foncières, fournitures, leasing, carburant, timbres, bibliothèque, vêtement de travail, fournitures administratives, matériels et entretien, maintenance des locaux, voiries, matériel roulant, frais de réceptions, de notaire, ...
Dont ex-CCAS (colis de Noël, spectacle des enfants et cadeaux, repas 1 mai, feu d'artifice, ...) 23 500 €
- Salaires et charges de personnel **277 700 €**
- Remboursement d'emprunts intérêts **0 €**
- Indemnités d'élus **26 800 €** Retraite **1130 €** Formation **300 €**
- Service incendie **15 900 €**
- Subventions **3 500 €**
- Sivos et syndicat du collège **79 200 €**
- Remboursement de la dette publique **8 100 €**
- Annulation de dettes, impayés **0 €**



Les recettes d'un total de 643 400 € sont composées de :

- Communauté de communes **159 400 €**
- Impôt foncier et habitation **71 500 €**
- Impôts divers **23 000 €**
- Dotation de l'état **218 800 €**
- Revenus de loyer **92 400 €**
- Remboursement de personnel par assurances **2 700 €**
- Concessions et redevance **1 700 €**
- Remboursement poste communale **12 500 €**
- Remboursement de mise à disposition de personnel **32 600 €**
- Travaux en régie **17 900 €**
- Autres produits exceptionnels et remboursement assurances **10 900 €**



Soit un excédent de **111 670 €** pour l'année 2023

Voici les grandes lignes de la section investissement 2023

Les dépenses d'un total de 127 820 € sont composées de :

- Géomètre terrain pour réserve incendie **1 020 €**
- Chapelle de Crosville gouttières et reprise toiture **2 300 €**
- Chapelle de Crosville création parking et électrification **55 200 €**
- Mairie reprise joints cheminée et façade arrière **6 500 €**
- Eglise de Vittefleury chauffage et mise aux normes électriques **24 500 €**
- Résidence les cygnes salle de bains x2 **9 100 €**
- Résidence les cygnes radiateurs **1 900 €**
- Bornes de propreté **2 800 €**
- Achat matériel **400 €**
- Panneaux photos mairie **7 00 €**
- Illumination Noël **1 100 €**
- Archives mairie **4 400 €**
- Travaux en régie (Mairie : plancher pour archives, Ecole : stores et éclairage à Led, Maison rue des fontaines : clôtures, Maisons des Cygnes : salle de bains, démoussage toit, Salon de coiffure : arrière-boutique, Salle lecordier : abris bus) **17 900 €**

Les recettes d'un total de 56 850 € sont composées de :

- Remboursement TVA et taxe aménagement **34 500 €**
- Taxe d'aménagement **3450 €**
- Subventions **18 900 €**

Puisque nous venons de citer les investissements, voici le choix des travaux budgétés pour 2024 :

- Aménagement dalle de tri sélectif Crosville **3 000 €**
- Travaux parc immobilier **10 000 €**
- Réserve incendie bois de la broche **45 700 €**
- Réserve incendie la folie **50 000 €**
- Chapelle de Crosville (bâtiment sanitaire, réseau et micro-station) **82 000 €**
- Maison résidence de cygnes (menuiserie, volets, salle de bains) **113 500 €**
- Mairie et église toiture **9 000 €**
- Poste et ludothèque **10 000 €**
- Matériel divers **10 000 €**
- Salle Lecordier (compteur électrique et parquet salle de sport) **27 500 €**
- Programme divers **93 000 €**
- Maison rue des fontaines **100 000 €**
- Défibrillateur **3500 €**
- Travaux en régie **25 000 €**



FEU TRICOLERE



Ce dernier fait beaucoup parler, installé Grande Rue en direction de Paluel dans le sens de l'entrée dans Vittefleur depuis début juin. Avec l'utilisation des radars pédagogiques depuis 4 ans, nous avons constaté une vitesse plus élevée de l'arrivée dans le village à son entrée coté Paluel (environ 70 km/h de moyenne) que coté Cany (autour de 55 km/h), d'où le choix de ce feu récompense passant au vert si les véhicules ne dépassent pas la limite de 50 km/h. Le but n'est pas de faire arrêter les véhicules mais de rouler à une vitesse convenable. Le coût de l'ensemble est de 10 000 € totalement supporté par la CCCA. Nous étudions la possibilité d'un second devant le succès de celui-ci et l'approbation de tous.

CIMETIERE

Suite à l'interdiction définitive de l'utilisation de produits de traitement ces dernières années, plusieurs alternatives s'offrent à nous pour nos cimetières. Soit l'abandon total de l'entretien comme on peut le voir à certains endroits, soit un agent à demeure dans le cimetière pour entretenir mais cela a un coût, ou prendre le virage de la végétalisation. Devant le départ en retraite de l'agent en charge du cimetière, nous avons opté pour un mélange terre-pierre engazonné afin de végétaliser le cimetière. Si le résultat n'est pas encore optimum (1 mois), en septembre une deuxième tranche de travaux verra le jour.



POUBELLES

Vous n'êtes pas sans remarquer l'enlèvement des conteneurs collectifs au niveau du tri sélectif place du presbytère. Devant le dépôt grandissant de déchets sans rapport avec des ordures ménagères, pouvant être triés pour certains ou relevant de la déchetterie pour d'autres, nous avons décidé pour début septembre de retirer toutes les poubelles collectives sur la commune. Premièrement je suis conscient de la récupération des déchets de passage hors commune. Deuxièmement les employés communaux à raison d'une matinée par semaine ne sont pas là pour se rendre à la déchetterie en lieu et place des autres et je passe l'état de certaines poubelles devenues un problème sanitaire. Je rappelle donc à chacun l'obligation d'avoir une poubelle fermée à déposer devant sa porte le lundi soir pour un ramassage dans la nuit du lundi au mardi. Merci d'effectuer le tri avec risque de refus de vos sacs dans le cas contraire. Pour rappel nos poubelles ne sont que partiellement retraitées avec un coût d'enfouissement de 170 € la tonne !!! Enfin le dépôt sauvage d'ordures ménagères sur le domaine public est redevable d'une amende de 135 à 375 € pour les récidivistes. Merci à vous pour votre civisme et compréhension, la vie en collectivité passe par des rues propres.



FINANCES ET TRAVAUX

Dans une prochaine édition, je serai plus bavard sur les travaux. Notre excédent budgétaire reste autour de 100 k€ pour un budget de fonctionnement de 500 k€, toujours sans emprunt. Pour cette année 2024, 3 grands axes de travaux avec la poursuite des travaux aux Cygnes (menuiseries, volets et salles de bains), l'aménagement de la Chapelle de Crosville (parking et local sanitaire) et le début des travaux d'une maison rue des Fontaines. Pour le projet caserne-presbytère-aire de jeu, ce dernier arrive au terme de sa réflexion, nous attendons le retour de l'architecte du CAUE pour revenir vers vous. Devant l'ampleur des travaux et le montant, une réunion publique sera proposée pour un échange avec la population.